

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **Les associations du milieu culturel se donnent un plan d'action en réaction aux nombreuses dénonciations d'inconduite et de harcèlement**

Montréal, le 30 octobre 2017 – Huit associations représentant les producteurs, les artistes et les artisans du milieu artistique se sont réunies ce matin pour faire le point sur la situation des dénonciations des dernières semaines. Elles se sont entendues sur l'importance de se concerter et de travailler ensemble à la mise en place de solutions dans les milieux de travail.

À cet égard, elles se sont également félicitées du succès obtenu par les cliniques tenues vendredi et samedi par l'organisme Juripop, en collaboration avec des intervenants d'organismes communautaires. Cette initiative prouve l'importance de travailler ensemble et de se doter d'outils communs.

La ministre de la Culture et des Communications, Mme Marie Montpetit, s'est jointe à la rencontre avec les associations pour échanger sur l'état de situation, être informée des mesures que le milieu entend mettre en place et offrir son soutien ainsi que la collaboration du gouvernement. « La rencontre a été cordiale et productive, ont déclaré les dirigeants des associations. Nous sentons de sa part une écoute et une volonté réelle d'appuyer les initiatives du milieu sans s'y substituer. Les canaux de communication sont ouverts et nous travaillerons de concert pour le mieux-être de tous. Il serait inconcevable que l'on ne profite pas du momentum actuel pour tout mettre en place pour que plus jamais des abus comme ceux dont on a entendu parler puissent se reproduire impunément. »

### **Un plan d'action pour appliquer tolérance zéro dans nos milieux**

Les principaux éléments du plan d'action sur lequel les associations se sont entendues sont de créer un programme de **prévention** dans tous les milieux incluant des sessions de **formation**, de mettre en place un **mécanisme neutre de gestion des plaintes** qui respecterait la confidentialité et les particularités du milieu, une sorte de guichet unique faisant appel à des experts indépendants, qui permettrait aux présumées victimes d'obtenir dans un premier temps toutes les informations dont elles ont besoin et ainsi choisir le mode de dénonciation qui leur convient.

Les associations souhaitent également élargir leur action à toutes les autres organisations du milieu culturel. Une réunion se tiendra donc dans les prochains jours. Tous seront alors invités à se prononcer sur une déclaration commune en faveur de milieux de travail exempts de toute forme de harcèlement.

### **Les associations**

- Alliance québécoise des techniciens et des techniciennes de l'image et du son (AQTIS) ;
- Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)
- Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)
- Association québécoise de la production médiatique (AQPM)
- Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) ;
- Société des auteurs de la radio, télévision et cinéma (SARTEC) ;
- Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ)
- Union des artistes (UDA)

Source  
Information : AQTIS, ADISQ, AQPM, ARRQ, GMMQ, SARTEC, SPACQ, UDA  
Catherine Escojido  
514 927-8807  
cescojido@aqtis.qc.ca